

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**COMPTE-RENDU DU 20 MARS 2018 à 20 h 30<sup>5</sup>**

**N°01/2018**

**Etaient présents** : Mme HOLLINGER Jacqueline, Mr BACLET Gilles, Mr FERRACHAT Sébastien, Mme BRUNEAU Catherine, Mr ROUDEAU-COOPER Laurent, Mme POLLET Dorianne, Mme DOS SANTOS Stéphanie, Mr LASSEGUE Yves, Mme BREYNE-GAILLARD Raymonde

**Etaient absents excusés**

Mme BOUCHARIN Anne-Christine pouvoir à Mr BACLET Gilles  
Mme GAUBERT Isabelle pouvoir à Mr LASSEGUE Yves

Etait absente :

M

---

Mr BACLET Gilles a été élu secrétaire de séance

---

## VOTE ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

Vu les résultats du compte de gestion de l'année 2017, arrêté par Mr HELLEN Marc, Comptable des Finances publiques, à Luzarches.

Considérant que les résultats du compte de gestion et du compte administratif sont en concordances, il n'y a aucune remarque à formuler.

**VOTE et n'APPROUVE** le compte de gestion de l'année 2017, concernant la commune de Jagny-sous-bois.

Ont voté :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

## VOTE ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Après lecture faite par Mr FERRACHAT Sébastien, 2ème adjoint, du Compte Administratif 2017, élaboré par Madame HOLLINGER Jacqueline, Maire, qui ne participe ni à la délibération, ni au vote.

**VOTE et APPROUVE** le compte administratif de l'année 2017 :

Section de fonctionnement : Recettes	210 421.33 €
Dépenses	195 224.54 €

Qui fait apparaître un excédent de 15 199.79 € pour l'année 2017 et un résultat de clôture de l'exercice à 96 003.56 €

Section d'investissement : Recettes	22 057.72 €
Dépenses	58 846.36 €

Qui laisse apparaître un déficit de 36 788.64 € pour l'année 2017 et un résultat de clôture de l'exercice déficitaire de 5 704.18 €. Après avoir inclus un reste à réaliser de 10 000 € (subvention de la réserve parlementaire pour l'aire de jeux) Le résultat de clôture de l'exercice est excédentaire de 4 295.82 €

Ont voté :

Pour 10  
Contre 0  
Abstention 0

### AFFECTATION DU RESULTAT

**Après** avoir approuvé le Compte de Administratif commune 2017, qui présente un excédent de clôture en section de fonctionnement de 96 003.70 € et en section d'investissement dépenses d'un montant de 5 704.18 € soit un total de 90299.52 €

Sur proposition de Mme HOLLINGER Jacqueline, Maire,

**ACCEPTE** l'affectation de l'excédent de clôture, de la façon suivante

En report à la section de fonctionnement recettes au 002 : 96003.70 €

En report à la section d'investissement dépenses au 001 . 5 704.18 €

Ont voté :

Pour 11  
Contre 0  
Abstention 0

### VOTE DES 4 TAXES

Sur propositions faites par Madame HOLLINGER Jacqueline, Maire

**VOTE** les taux d'imposition des quatre taxes locales, qui, augmentent de 5 %

	Taux 2018
Taxe d'habitation	<b>13.78 %</b>
Taxe foncière Foncier Bâti	<b>8.39 %</b>
Taxe foncière Foncier Non Bâti	<b>44.78 %</b>
CFE (Contribution foncière des Entreprises)	<b>20.80 %</b>

Ont voté :

Pour 11  
Contre 0  
Abstention 0

### VOTE DU BUDGET

Suivant la présentation du budget primitif, faite par Madame HOLLINGER Jacqueline, Maire

**APPROUVE** et **VOTE** le budget primitif 2018 de la Commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

*En section de fonctionnement :*

DEPENSES : 287 571.13 €  
RECETTES : 287 571.13 €

*En section d'investissement :*

DEPENSES :	57 374.18 €
RECETTES :	57 374.18 €

Ont voté :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h .

Le Maire,  
J. HOLLINGER